Bulletin communal

ELLEMELLE - OUFFET - WARZEE

- Rue du Village 3 – 4590 OUFFET
- commune@ouffet.be
- www.ouffet.be
- T : 086/36.61.36
- F : 086/36.73.79

Application mobile

Novembre 2022

Lundi :	9h – 12h
Mardi :	9h – 12h
Mercredi :	9h – 12h et 13h – 16h
Jeudi :	9h – 12h
Vendredi :	9h – 12h
Samedi* :	1er et 3ème samedi : Sur RDV

(* Permanences matière « population » uniquement)

Rappel : Fermeture de l'administration communale : 1er – 2 – 11 – 15 novembre 2022

Bibliothèque communale : L'heure du conte

Attention, exceptionnellement, il n'y aura pas d'heure du conte en novembre.

La prochaine heure du conte aura lieu le 21 décembre **entre 15h30 et 16h30.**

N'oubliez pas que, pour que la session se passe au mieux, la bibliothèque ferme ses portes au public à 15h30 lors de ces animations.

La Sittelle : Informations, activités et stages

Les mercredis particuliers

- Le 23 novembre : Approche du métier de vétérinaire au cabinet MISSE-BERWAER
- Le 7 décembre : Saint-Nicolas à la Sittelle

Informations et inscriptions auprès de Madame Emilie BEAUMONT emilie.beaumont@ouffet.be ou par téléphone au 086/84.93.19 les lundis, mardis et vendredis.

Stage de Toussaint

--- Complet ---

Vacances d'hiver

Attention, la Sittelle sera **fermée** du 26 au 30 décembre 2022 et sera **ouverte** du 02 au 06 janvier 2023.

Commémoration de l'Armistice

Cette année, les commémorations de la guerre 14-18 auront lieu le **10 novembre 2022**.

Les membres du Conseil communal se rendront aux monuments de **Warzée** et **d'Ellemelle** aux environs de **9h00 et 9h15**. Nous invitons les habitants d'Ellemelle, Ouffet et de Warzée à nous rejoindre sur la **Grand'Place** dès **8h30**.

Distribution d'arbres : 19 novembre 2022

Le **samedi 19 novembre 2022 de 10h00 à 12h00,** dans le hall de la Tour de Justice, de nombreux plants d'arbres seront distribués gratuitement aux habitants de la commune. Nous distribuerons :

- Cassis
- Cornouiller
- Framboisier
- Fusain d'Europe
- Groseillier
- Noisetier
- Poirier
- Pommier
- Saule
- Sorbier
- Sureau
- Viorne obier

Cette année, la distribution de plants s'accompagnera également d'une distribution de nichoirs.

Avec le soutien de la Wallonie

Entretien des trottoirs

L'entretien de la voie publique est l'affaire de tous, mais est d'abord et avant tout celle des riverains !

En effet, conformément au règlement général de police, tout propriétaire ou locataire est tenu de maintenir dans un état de propreté suffisant l'entièreté de la portion de trottoir, d'accotement et de filet d'eau se trouvant en regard de sa demeure ou de sa propriété, afin d'assurer la propreté, la salubrité et la sécurité de la voie publique. Il est également tenu d'enlever les végétaux qui y croissent, d'enlever les déchets de toutes sortes (détritus, feuilles d'arbres…).

L'hiver approche à grands pas ! N'oubliez pas qu'en cas de chute de neige ou de formation de verglas, tout riverain d'une voie publique pourvue de trottoirs ou accotements est tenu de veiller à ce que, devant la maison qu'il occupe ou à la propriété dont il a la jouissance, un espace suffisant pour le passage des piétons soit déblayé ou rendu non glissant.

Elow's : activités diverses

A tout âge, la **danse** est bénéfique pour la santé physique et mentale. Venez donc nous rejoindre à la salle l'Aurore **tous les 3èmes jeudis de chaque mois**.

Le **dimanche 13 novembre** à 15h00 : Concert annuel à l'église d'Ouffet « ***Gospel Neema*** » - Prix : 15€

Le **jeudi 17 novembre**, un dîner est organisé : Apéro offert, entrée, plat et dessert pour **15 €** (boissons à petits prix). Attention, réservation obligatoire !

Info et réservations : Francis FROIDBISE au 0495/75.71.30 – Danny ROME : 086/366.582 – Joël LEJEUNE : 0472/21.58.18

Au plaisir de vous rencontrer nombreux !

epn :-) de Wallonie

BESOIN D'AIDE POUR REMPLIR VOS CHÈQUES-MAZOUT ?

L'EPN d'Ouffet (à la bibliothèque d'Ouffet) vous propose **deux séances gratuites** et **sans inscriptions** pour vous aider à réaliser cette démarche en ligne.

14 novembre 2022 | DE 13H À 15H

21 novembre 2022 | DE 13H À 15H

QUE DEVEZ-VOUS APPORTER ?

Pour réaliser ces démarches, vous avez **impérativement** besoin de
- votre carte d'identité (et son code PIN),
- votre carte de banque
- votre facture de mazout (physique ou numérique) **avec** preuve de paiement

epn :-) de Wallonie

PERDU FACE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES ?

L'EPN d'Ouffet vous propose ses formations en informatique tous les **lundi de 9h à 12h** à la bibliothèque d'Ouffet (**sous réserve d'inscription**)

7 novembre 2022	DÉBUTER AVEC UN SMARTPHONE - 1ÈRE PARTIE
14 novembre 2022	DÉBUTER AVEC UN SMARTPHONE - 2ÈME PARTIE
21 novembre 2022	DÉBUTER AVEC UN SMARTPHONE - 3ÈME PARTIE
28 novembre 2022	MESSAGERIES INSTANTANÉES - 1ÈRE PARTIE
5 décembre 2022	MESSAGERIES INSTANTANÉES - 2ÈME PARTIE

UN PROBLÈME PLUS SPÉCIFIQUE ?

L'EPN d'Ouffet propose également des **rendez-vous individuels gratuits** pour répondre à vos questions les **lundi après-midi** (sous réserve d'inscription uniquement)

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

04 77 91 09 23

cce.jeremycrespin@gmail.com

Académie des Ardennes ASBL

L'académie des Ardennes ASBL vous propose des **ateliers de peinture pour tous** :

- Le mardi de 14h à 17h : aquarelle pour adultes
- Le mercredi de 14h à 17h : toutes techniques pour enfants de 6 à 12 ans
- Le jeudi de 14h à 17h : toutes techniques pour adultes
- Le vendredi de 14h à 17h : toutes techniques pour adultes
- Le samedi de 09h30 à 12h30 : toutes techniques pour adolescents
- Le samedi de 14h à 17h : toutes techniques pour adultes

Renseignements et inscriptions : Maggy LEROY (Responsable de section) - 0497/31 77 45
Claude MÜLLER (Présidente ASBL) - 0495/72 07 51

Boom des prix de l'énergie : que faire ?

Les prix de l'électricité et du chauffage ne cessent d'augmenter. Que pouvez-vous faire pour limiter l'impact sur vos factures ?

Adoptez les bons réflexes

Pour alléger la facture d'énergie, il faut consommer moins ! Sans investissement, sans délai, sans équipement spécial, il est possible de commencer immédiatement à réduire sa consommation d'énergie.

- ✓ Eteindre systématiquement les appareils en fin de journée ;
- ✓ Eteindre l'éclairage lorsqu'un local n'est pas occupé ou lorsque l'éclairage naturel est suffisant ;
- ✓ Débrancher les chargeurs et autres câbles quand ils ne sont pas utilisés ;
- ✓ En période d'occupation des locaux, maintenir une température de 19˚C. Cette consigne correspond à la position entre 2 et 3 des vannes thermostatiques ;
- ✓ Hors période d'occupation ou pour des locaux non occupés, la température doit être réduite ;
- ✓ S'habiller avec des vêtements de saison et appropriés aux conditions climatiques ;
- ✓ Rationnaliser les déplacements en véhicules et favoriser une mobilité douce ;

Réalisez des travaux économiseurs d'énergie

Si augmenter le niveau d'isolation représente un investissement au départ, cela permet surtout de réduire la facture de chauffage pendant toute la durée de vie de votre habitation. Et ce n'est pas négligeable ! Vivre dans un bâtiment qui consomme peu, c'est aussi être moins dépendant des fluctuations de prix des énergies.

Une fois les bons réflexes adoptés pour diminuer votre consommation d'énergie, vous pouvez aussi envisager d'installer des panneaux solaires photovoltaïques afin d'alléger davantage votre facture d'électricité.

Pour vous aider dans vos travaux, différentes formes d'aides sont mises à votre disposition par la Wallonie comme les primes Habitation ou encore les prêts à taux 0. La commune d'Ouffet fournit également une prime communale pour la réalisation d'audit logement de votre habitation.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Antonin Wautelet, écopasseur, au 086/849.316 le vendredi ou via antonin.wautelet@commune-ferrieres.be

Ecole communale de Warzée : Un merveilleux séjour

Après une semaine sur les bancs de l'école, nous faisions déjà nos valises. En effet, du 5 au 9 septembre, nous sommes allés en **classe de dépaysement au centre Adeps « La Fraineuse » à Spa**. Nous y avons pratiqué plusieurs sports (le hockey, l'escalade, la lutte…) sous l'œil attentif des moniteurs. C'était pour certains, l'occasion de découvrir de nouvelles pratiques et de se surpasser. Nous avons bien sûr marché dans les Fagnes où nous avons cherché des traces d'animaux et découvert le secret de la délicieuse eau de Spa. Nous avons d'ailleurs pu observer sa mise en bouteilles lors de la visite de Spa Monopole. C'était une semaine très chouette et très enrichissante qui nous laissera de magnifiques souvenirs.

Les élèves de 3ème et 4ème années.

La chou'ette école à la recherche de Pinocchio

Le vendredi 23 septembre, les élèves du primaire de la Chou'ette école se sont rendus à **Barvaux-sur-Ourthe**.

A l'occasion des 25 ans du **Labyrinthe**, les enfants sont partis à la recherche d'indices permettant de retrouver Pinocchio : Une balade au cœur d'un dédale de maïs, carte à la main, tout sourire et pleins d'énergie, ils ont pu assister à des spectacles originaux. Ils ont ainsi rencontré Geppetto, la fée bleue, le cirque Stromboli, Jiminy Criquet, et bien d'autres encore. Nous sommes tous mis à contribution et avons rempli notre tâche avec succès : retrouver le petit pantin de bois.

CROIX-ROUGE
de Belgique

La Maison Croix-Rouge d'Aywaille-Hamoir-Ouffet voudrait mettre à l'honneur une grande dame de notre région : **Madame Jeanne HANSENNE**, veuve de Jacques REUL.

Membre du Comité de la « Section locale d'Ouffet-Anthisnes-Clavier-Comblain-Nandrin », puis membre actif de la nouvelle « Maison Croix-Rouge Aywaille-Hamoir-Ouffet », elle a été honorée à diverses reprises des Médailles d'Argent et d'Or et de la Plaquette Reine Elisabeth, au long de ses longues années au service des plus fragiles.
Une vraie bénévole, discrète, authentique, quitte à regret la Maison Croix-Rouge, après 47 ans de service actif : à 82 ans, après une longue carrière au service des autres, Jeanne Hansenne est allée se reposer au Home de Seny, où nous lui souhaitons encore une longue vie paisible.

Faute de relève à l'antenne locale d'Anthisnes, le Service de Location de Matériel Paramédical de la Maison Croix-Rouge locale recentre ses activités au siège, Playe, 54 à Aywaille.

Adresse : Playe, 54 à Aywaille (E25, sortie 46, à côté de la caserne des pompiers)
Nouvel horaire : du lundi au vendredi de 13h à 17h et le samedi de 10h à 12h.
Tél : 04/365.26.82 ou 0497/52.89.68.

14 novembre : Journée Mondiale du Diabète

Le diabète se voit-il dans les yeux ? La maladie ne toucherait pas les végétariens ? Et les enfants, vous pensez qu'ils sont épargnés par le diabète ? Comment distinguer le vrai du faux ? Nous vous proposons de tester vos connaissances grâce au quiz de l'Association du Diabète !

On distingue le ***diabète de type 1*** qui est une maladie auto-immune : l'organisme produit des anticorps qui vont détruire les cellules du pancréas productrices de l'insuline. Ce diabète apparaît le plus souvent chez des personnes jeunes, de façon fulgurante. Son traitement repose sur des injections quotidiennes d'insuline, associées à une alimentation équilibrée et à une activité physique régulière.

Le ***diabète de type 2*** quant à lui est davantage induit par notre mode de vie. Même si une prédisposition familiale ou ethnique n'est pas à exclure, une mauvaise alimentation, le surpoids et la sédentarité constituent des facteurs de risque importants de développer la maladie. Dans le diabète de type 2, le pancréas produit toujours de l'insuline mais celle-ci est moins efficace du fait notamment de la présence de tissu adipeux (graisse) au niveau abdominal.

Le taux de sucre ou glucose sanguin (glycémie) libéré lors de la digestion des aliments reste alors élevé et c'est l'hyperglycémie. Le pancréas compense cette situation en produisant davantage d'insuline mais après plusieurs années d'hyperglycémie chronique, il finit par s'épuiser. Ce type de diabète apparaît généralement chez des personnes de plus de 40 ans mais on l'observe aussi chez des enfants et des adolescents obèses. Une enquête de santé nationale publiée en 2018 a ainsi révélé que près de la moitié des Belges âgés de plus de 18 ans était en surpoids et 16 % était obèse. Le diabète de type 2 constitue donc un véritable enjeu de santé publique.

Suis-je diabétique sans le savoir ?

C'est l'une des caractéristiques du diabète de type 2. Il s'installe insidieusement, à bas bruit, sans que l'on s'en rende compte. On ne ressent aucune douleur particulière et il est souvent **diagnostiqué par hasard**, lors d'une prise de sang. Certains signes peuvent pourtant vous alerter : soif intense, envie fréquente d'uriner, une perte de poids importante et inexpliquée, des vomissements et douleurs stomacales, des infections fréquentes ou encore une lente guérison des plaies. Dépister la maladie le plus tôt possible est pourtant essentiel.

Si le diabète n'est pas du tout ou mal traité, si les glycémies ne se normalisent pas, des complications peuvent apparaître plus ou moins rapidement, qui peuvent altérer significativement la qualité de vie de la personne qui en est atteinte. **Plusieurs organes peuvent être touchés** : le cœur, les artères, les reins, les yeux, ou encore les pieds. Infarctus, accident vasculaire cérébral, thrombose, insuffisance rénale, cécité, douleurs neuropathiques voire amputation des membres inférieurs, constituent les complications les plus graves. Toutefois, une personne atteinte de diabète, avec une prise en charge correcte, peut mener une vie presque normale.

Rendez-vous sur Quiz.Diabete.be

Suis-je à risque de développer un diabète si personne n'est touché par cette maladie dans ma famille ? Le diabète ne concerne que les personnes en surpoids ? C'est en mangeant trop sucré que l'on attrape le diabète ? Le diabète est-il réversible ? Testez vos connaissances en participant au quizz de l'Association du Diabète. Cela ne vous prendra que quelques secondes et c'est l'occasion d'en apprendre davantage sur cette maladie chronique qu'il est possible d'éviter grâce à quelques conseils très simples.

Avis d'enquête publique – Décret voirie communale

Le collège communal fait savoir qu'il a été saisi d'une demande de modification de voirie.

Situation du terrain concerné : Ellemelle, rue de Verlée, parcelle cadastrée section C n° 86E

Le projet : Intégration d'une emprise de voirie de 31,11 m² afin de porter la limite du domaine public à 2,50 mètres du bord de l'asphalte en prévision de l'urbanisation du terrain concerné (permis d'urbanisme pour la construction d'une maison d'habitation déjà obtenu et subordonné à la délivrance de la modification de voirie concernée)

Le dossier est soumis à enquête publique du <u>31 octobre 2022 au 29 novembre 2022</u> en application du décret relatif à la voirie communale du 6 février 2014.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables à l'Administration communale d'OUFFET, rue du village n°3 à 4590 OUFFET (s'adresser à l'accueil) du lundi au vendredi de 09 H à 12 H, le mercredi après-midi de 13 H à 16 H et le samedi matin de 10 H à 12 H (***sur rendez-vous***).

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal et porteront la mention : **<u>ENQUETE PUBLIQUE (Mod.Voirie rue de Verlée</u>**).

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET ;
- Par fax : 086/36.73.79 ou courrier électronique à l'adresse suivante : <u>commune@ouffet.be</u> ;
- Remises à Monsieur Renaud IMHAUSER, Service urbanisme, dont le bureau se trouve à l'étage.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur IMHAUSER Renaud, Service urbanisme, ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

<u>La séance de clôture de l'enquête publique</u> <u>aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET, **le 29 novembre 2022, à 11h30.**</u> Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, chargé de donner des explications sur le projet est Monsieur Renaud IMHAUSER, dont le bureau se trouve à l'étage.

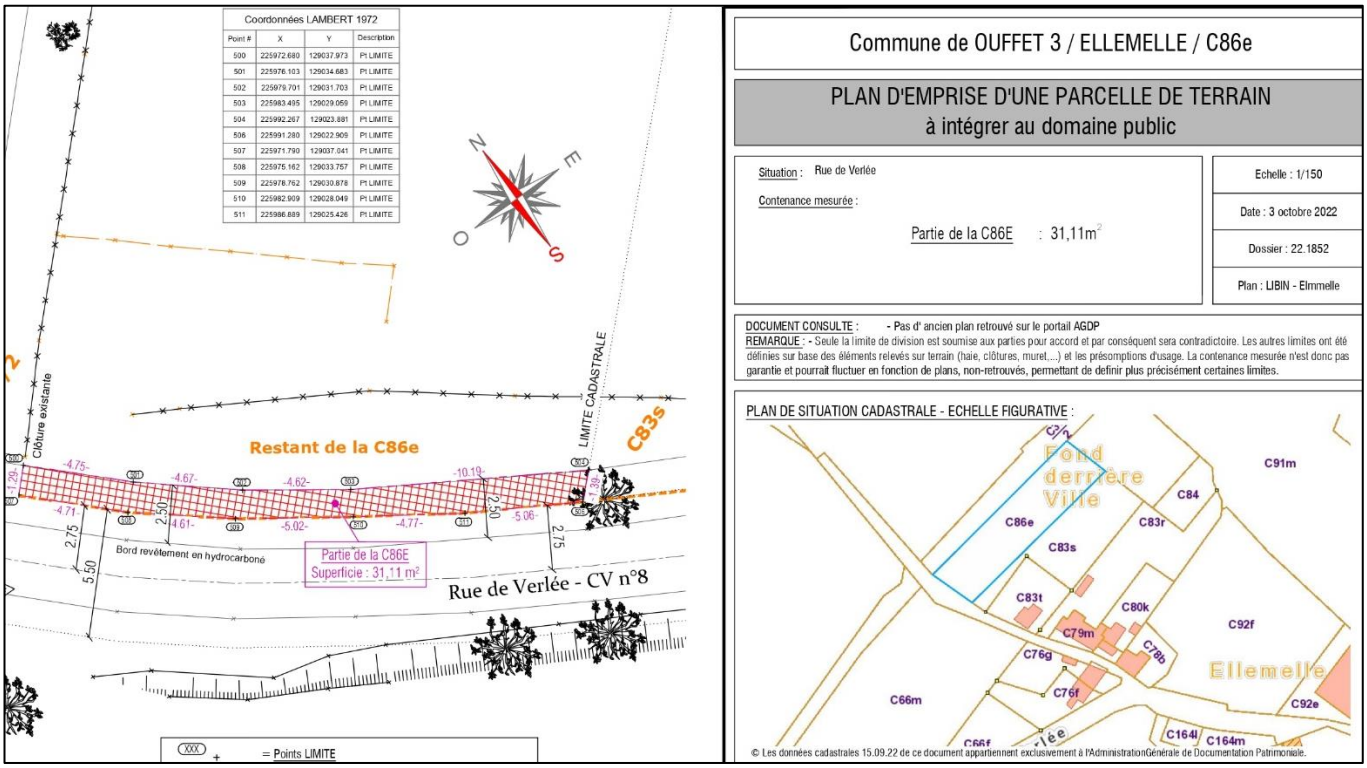

Editeur responsable : Arnaud MASSIN, Echevin de l'information